

Stains, le 07 juillet 2024

## Aux parents d'élèves du collège et du lycée Ste MARIE

### Objet : circulaire de rentrée 2024

Chers parents,

Vous trouverez ci-après quelques **informations concernant la rentrée scolaire** de septembre, ainsi que la **liste des fournitures** à acquérir.

**Rentrées échelonnées** : Afin d'accueillir dans de bonnes conditions les différentes classes, les journées de rentrée sont réparties comme indiqué ci-dessous. Durant la demi-journée de rentrée, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal. Ils prendront connaissance de leur emploi du temps, recevront l'ensemble des manuels scolaires et leur carnet de liaison ainsi que les informations et conseils nécessaires pour passer une bonne année scolaire à SAINTE-MARIE. Nous insistons particulièrement sur la communication avec les familles par **ECOLE DIRECTE**.

Le règlement intérieur de l'établissement doit impérativement être lu et signé par les élèves, et par vous-mêmes.

#### RENTREE DES CLASSES A SAINTE-MARIE AU COLLEGE ET AU LYCEE :

**Mardi 03 septembre** (et non pas le lundi 02 septembre)

SIXIEMES	CINQUIEMES	QUATRIEMES	TROISIEMES
De 13h00 à 16h30	de 13h45 à 16h00	de 14h30 à 16h45	de 15h30 à 17h30
SECONDES	PREMIERES	TERMINALES	
de 13h30 à 15h30	de 14h15 à 16h15	de 15h00 à 17h00	

☞ Les entrées et sorties des collégiens se font au 7 rue Jean CHARADAVOINE.

☞ L'entrée des lycéens se fait par la porte de l'avenue Marcel CACHIN.

**La messe de rentrée de l'enseignement catholique du diocèse de St DENIS** sera célébrée **le 20 septembre** en la Basilique-Cathédrale de St-Denis.

**Réunions de rentrée** : Vous serez invités en début d'année à participer à une réunion qui présentera les objectifs et méthodes attendues de la classe de votre enfant. Nous vous remercions de faire votre possible pour y être présents.

09 septembre : 4èmes et 3èmes

10 septembre : 6èmes et 5èmes

**Une semaine de stage en entreprise** est prévue pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> au cours de l'année scolaire et en 2<sup>nde</sup>, un stage de deux semaines sera organisé en toute fin d'année scolaire (obligation ministérielle). Il n'est jamais trop tôt pour rechercher un lieu de stage. Merci à tous les parents qui pourraient accueillir un stagiaire, ou proposer un lieu de stage de nous le faire savoir ([collegestains@stемarie-stvincent.fr](mailto:collegestains@stемarie-stvincent.fr)) ou ([lyceegt@stемarie-stvincent.fr](mailto:lyceegt@stемarie-stvincent.fr))

### Les dates à retenir :

<b>Réunions de rentrée</b>		
	6èmes et 5èmes	10 septembre 20
	4èmes et 3èmes	09 septembre 2024
<b>Stages en entreprise</b>		
	3èmes	Du 16 au 20 décembre 2024
	Secondes générales et Techno.	Du 16 au 27 juin 2025

Les amplitudes horaires maximales habituelles sont les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Ouverture de l'établissement	8 h	8h	8h	8h	8h
Début des cours	8h15	8h15	8h15	8h15	8h15
Fin de la matinée	12h10	12h10	12h10	12h10	12h10
P a u s e m é r i d i e n n e - d é j e u n e r					
Ouverture en après-midi	13h20	13h20	2des à Term : 13h20	13h20	13h20
Début des cours	13h35	13h35	2des à Term : 13h35	13h35	13h35
Fin des cours au collège	17h30 max	17h30 max		17h30 max	17h30 max
Fin des cours au lycée	18h25 max	18h25 max	2des à Term : 18h25 max	18h25 max	18h25 max

Attention, **les élèves doivent impérativement être présents dans l'établissement au moins 5 minutes avant le début des cours**, et l'accès aux classes n'est pas autorisé en cas de retard. Les cours manqués seront considérés comme des absences, et rattrapés dès que possible : le soir même par une retenue « express », ou le mercredi suivant.

Les familles sont tenues de consulter **ECOLE DIRECTE** quotidiennement avec les codes d'accès parentaux (cahier de texte, mots des enseignants, résultats scolaires, modification exceptionnelle d'emploi du temps, situation de votre compte, information importantes...).

Le carnet de liaison reste un outil indispensable pour la communication entre les familles et l'établissement, et est exigé à chaque entrée des élèves dans l'établissement.

Les codes de connexion à **ECOLE DIRECTE** (élèves et familles) restent identiques d'une année à l'autre. Les nouveaux élèves recevront dès les premiers jours de classe leurs identifiants et mot de passe pour créer leurs codes personnels de connexion.



**depuis la rentrée 2023, le survêtement est strictement interdit au collège et au lycée.**

**Pour l'EPS, les élèves apporteront leur tenue dans un sac et se changeront dans les vestiaires.**

**A partir de cette rentrée scolaire 2024, le téléphone portable sera interdit au sein du lycée.**

**Sécurité :** Afin de satisfaire à nos obligations dans le cadre du plan VIGIPIRATE, toute personne extérieure à l'établissement doit présenter une pièce d'identité au bureau d'accueil, signer un registre des visites avant d'être reçue, sur rendez-vous uniquement, par la direction, les professeurs, le secrétariat ou les personnels de vie scolaire.

Les élèves ne seront autorisés à pénétrer dans l'établissement qu'en présentant leur carnet de liaison qui leur sera remis à la rentrée.

Pour quitter l'établissement avant la dernière heure de la demi-journée, ils présenteront leur carte d'identité scolaire, ou leur carnet de liaison portant l'indication de leur régime de sortie (Demi-Pensionnaire ou Externe, régime de sortie1, 2).

### Calendrier de l'année

Les vacances scolaires sont celles arrêtées par le Ministère de l'Education Nationale pour la zone C. **Les absences pour vacances avancées ou prolongées ne sont pas autorisées** et pourront justifier la non-réinscription de l'élève pour l'année suivante ou la rupture de la convention de scolarisation dès l'année en cours.

Vacances de la Toussaint	De la fin des cours du <b>vendredi 19 octobre</b> au <b>dimanche 3 novembre inclus</b>
Vacances de Noël	De la fin des cours du <b>vendredi 21 décembre</b> au <b>dimanche 05 janvier inclus</b>
Vacances d'hiver	De la fin des cours du <b>vendredi 15 février</b> au <b>dimanche 02 mars inclus</b>
Vacances de printemps	De la fin des cours du <b>vendredi 12 avril</b> au <b>dimanche 27 avril inclus</b>
Vacances d'été	Selon les dates des examens (DNB-BAC) et <b>au plus tard le 4 juillet au soir</b>

Les photos de classe seront prises le **lundi 12 septembre**. Les commandes et règlements se feront par internet.

**L'établissement est fermé du 14 juillet au 24 août inclus.**

En vous remerciant de la confiance accordée aux équipes de Ste MARIE pour l'éducation de vos enfants, nous vous souhaitons un bon été, ainsi qu'à votre (vos) enfant (s).

Pour l'équipe éducative,

L'équipe de direction.